

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE Du 29 Novembre 2025

(Concerne un président de club qui donne mandat à un suppléant désigné conformément aux statuts du club)

Je soussigné(e) :	
Président de l'association :	N°
donne mandat à M	
qualité :	Licence « C » n°
 aux fins de me représenter à l'assemblée génér novembre 2025 	ale de la ligue de Normandie de tennis le samedi 29
• Et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.	
Fait à , le	
Signature du président mandant précédée de	
la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :	
Signature du mandataire précédée de la	
mention manuscrite « Bon pour acceptation » :	

TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE « C » DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION AFFILIEE REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE)